



## **LES FORMATIONS DU SOCIAL**

Métiers, compétences & stages

**DU Métiers de l'Insertion et de l'Accompagnement Social**

**Licence Professionnelle Intervention sociale**

**Licence Sciences Sanitaires et Sociales**

**Master Intervention et Développement Social**

## **DU Métiers de l'Insertion & de l'Accompagnement Social (MIAS)**

### **Métiers visés**

Diplôme d'Université (DU) de niveau Bac + 2, créé en 1984 sous le nom de DESSEUR, le DU MIAS permet d'accéder à des métiers tels que formateur·trice, animateur·trice (lutte contre l'illettrisme, animation d'atelier...), animateur·trice socio-culturelle (maisons de quartier, médiathèques...), correspondant·e en mission locale, conseiller·e en insertion (sociale et professionnelle, en emploi et formation), agent de développement social des quartiers, adulte relais dans les quartiers, accompagnateur·trice social·e (logement, santé, etc.), médiateur·trice socio-culturel·le, etc.

Le DU MIAS est un diplôme « tremplin » qui permet une poursuite d'étude en Licence professionnelle Intervention sociale, voire en Licence Sciences Sanitaires et Sociales, pour une poursuite éventuelle en Master.

### **Compétences**

- Analyser les besoins des personnes connaissant des difficultés d'insertion sociale, culturelle et professionnelle.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation sociale et culturelle.
- Transmettre des connaissances et animer des séances de formation.
- Accompagner et conseiller des personnes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- Organiser et animer des activités sociales et culturelles.

### **Stage en alternance**

**Le stage de professionnalisation de 14 semaines (ou 490 heures)**, est réparti sur l'ensemble de l'année universitaire.

Le stage se situe dans les secteurs sanitaire, social, socio-éducatif, socio-culturel, sportif, culturel, de la formation, de l'information et de l'insertion, au sein d'organismes privés ou publics : maison de quartier, centre social, mission locale, CCAS, organisme de formation, structure d'insertion par l'activité économique, centre information jeunesse, association, etc.

Modalités : stage conventionné gratifié\* et service civique.

---

\* Tout stage d'une durée supérieure à 2 mois (ou 308 heures), donne lieu à une gratification minimale de 3,90 € par heure. Aucune gratification n'est à verser aux stagiaires de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés).

## **Licence professionnelle Intervention sociale : Insertion, réinsertion sociale et professionnelles (LP IS IRSP)**

Parcours Aide à l'insertion professionnelle (AIP)  
Parcours Métiers de l'urgence sociale (MUS)

### **Métiers visés par le parcours AIP**

Ce parcours forme aux métiers établis dans le champ de l'intervention sociale et de la formation professionnelle. Les métiers visés sont : conseiller·e en insertion sociale et professionnelle, prise en charge de publics en insertion ou réinsertion professionnelle (jeunes, adultes en recherche d'emploi ou en transition professionnelle, personnes en situation de handicap...), chargé·e de mission dans le cadre de demande et allocation de minima sociaux, conseiller·e en reprise d'emploi, maintien dans l'emploi, reconversion professionnelle ; formatrice·eur auprès de publics vulnérables et remise à niveau ; coordinatrice·eur social·e.

### **Métiers visés par le parcours MUS**

Les diplômé·es de ce parcours sont appelé·es à occuper des métiers émergents, dont la récente crise sanitaire a diversifié et complexifié les missions. Les métiers visés sont : accompagnatrice·eur social, animatrice·eur, chargé·e de maraudes sociales ; intervenant·e chargé·e de secours de première nécessité ; chargé·e de mission et de projets, etc.

### **Compétences**

- Connaissance des données administratives et législatives
- Connaissances en sciences humaines et sociales
- Capacité d'évaluation de l'évolution des situations et de réajustement
- Maîtriser les techniques d'information et de documentation
- Identifier et analyser la nature du besoin exprimé
- Engager des interventions d'aide, de soutien, d'accompagnement

### **Stage en alternance**

Le **stage de professionnalisation de 15 semaines (ou 525 heures)** se déroule sur l'ensemble de l'année. Un **projet tutoré** de 130 heures est réalisé, il comprend 18 heures de travaux dirigés et 112 heures sur le terrain. L'obtention du diplôme est fortement conditionnée au projet à développer pendant le stage et à la qualité du rapport de stage.

Le stage se situe dans les secteurs sanitaire, social, socio-éducatif, socio-culturel, sportif, culturel, de la formation, de l'information et de l'insertion, au sein d'organismes privés ou publics : maison de quartier, centre social, mission locale, centre communal d'action sociale, organisme de formation, structure d'insertion par l'activité économique, centre information jeunesse, association de quartier, etc.

Modalités : stage conventionné gratifié\*, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et service civique.

---

\* Tout stage d'une durée supérieure à 2 mois (ou 308 heures), donne lieu à une gratification minimale de 3,90 € par heure. Aucune gratification n'est à verser aux stagiaires de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés).

## **Licence Sciences Sanitaires & Sociales (SSS)**

Parcours Développement Social (DS)

Parcours Santé & Société (S&S)

Parcours Préparation aux Concours de l'Enseignement (PCE)

### **Présentation de la Licence**

Le projet pédagogique de la licence SSS repose sur une offre de formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales appliquées : sociologie, anthropologie, économie, gestion, démographie et droit. Il s'agit d'amener les étudiants à comprendre et analyser les enjeux de société, de santé publique et d'éducation. La licence SSS offre également, de la L1 à la L3, une solide formation aux méthodes et outils pratiqués dans les sciences humaines et sociales (méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives). Au terme du cursus, les étudiants doivent ainsi être en mesure de faire le lien entre les théories et les concepts d'une part, et la réalité sociale observée d'autre part.

### **Compétences**

- Mobiliser une culture universitaire solide dans le champ des sciences sanitaires et sociales
- Connaître le fonctionnement du secteur sanitaire et social
- Développer une réflexion critique dans les domaines de la santé et du social
- Maîtriser la méthodologie universitaire
- Maîtriser les méthodes des sciences sociales
- Mener une enquête approfondie en employant les méthodes adéquates

### **Stages**

En première année (L1), **un stage de découverte de 3 semaines (ou 105 heures)** permet aux étudiant·e·s de découvrir le milieu socioprofessionnel et ses enjeux et de mettre à l'épreuve leur projet professionnel. Le stage se déroule en février-mars.

En troisième année (L3), **un stage-projet de 4 semaines (ou 140 heures)** permet de créer un projet de nature professionnelle ou de participer à un projet existant, dans le cadre d'une structure d'accueil. Le stage se déroule en janvier.

Les stages peuvent se dérouler dans les secteurs du social, de la santé, de l'éducatif, du culturel, du développement local, de l'économie sociale et solidaire. Par exemple : Centre Social, Maison de quartier, Mission Locale, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Centre d'hébergement ou d'accueil d'urgence (CHRS, CAU), Institut Médico-Éducatif (IME), Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), EHPAD, collectivité locale (Mairie, Conseil général), école (maternelle, primaire), crèche, organisme de formation, association...

Modalités : stages conventionnés\*\*.

---

\*\* Pour tout stage inférieur à 2 mois, l'employeur n'a pas l'obligation de verser une gratification, mais il a la possibilité de le faire.

## **Master Intervention et Développement Social (IDS)**

Parcours Développement de Projets Sociaux et Territoriaux

### **Métiers visés**

Métiers de l'encadrement et de la coordination tels que chargé de développement social, animateur·trice de réseaux, expert-conseil, chargé·e de mission, chargé·e d'étude, chef·fe de projet, formateur·trice, responsable de structure et d'établissement, chef·fe de service, attaché·e territorial·e, etc.

### **Compétences acquises**

- Établir un diagnostic social sur un territoire
- Mobiliser des ressources et des acteurs pour conduire un projet de développement social et territorial
- Repérer et analyser les dynamiques de transformation des territoires
- Connaître et mettre en perspective les dispositifs de développement territorial
- Impulser des démarches innovantes
- Culture scientifique

### **Stages**

En première année (M1), **un stage de 8 semaines (ou 280 heures)** est à effectuer en intégrant et/ou en créant un projet. Il se déroule en janvier-février, mais peut être réalisé en alternance pendant l'année universitaire (3 jours de cours par semaine : du lundi au mercredi).

En deuxième année (M2), **un stage d'une durée de 18 semaines (ou 630 heures) en alternance**, est destiné à remplir une mission. Exemple de missions : études et recherches sur les besoins sociaux, diagnostics de territoire, développement de projets sociaux, mise en œuvre et évaluation de dispositifs, recherche et création de partenariats, etc.

Les stages peuvent se dérouler dans les organismes suivants : Collectivités territoriales, CCAS, CADA, CHRS, Centres sociaux, Maison de quartiers, Missions locales, Bailleurs sociaux, Associations, ONG, CAF, ARS, MFR, MSA, Parc Naturel Régional, etc.

Modalités : stage conventionné gratifié en M2\*, stage conventionné\*\* en M1. Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et services civiques possibles en M1 et en M2.

### **Maquettes et contenus des diplômes**

**<https://www.univ-reims.fr/ufresg/l-offre-de-formation/l-offre-de-formation,15235,26365.html>**

---

\* Tout stage d'une durée supérieure à 2 mois (ou 308 heures), donne lieu à une gratification minimale de 3,90 € par heure. Aucune gratification n'est à verser pour les stagiaires de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés).

\*\* Pour tout stage inférieur à 2 mois, l'employeur n'a pas l'obligation de verser une gratification, mais il a la possibilité de le faire.